

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

Arrondissement d'ANGOULÊME
Canton de LA ROCHEFOUCAULD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Taponnat-Fleurignac, le 22 mars 2018

M A I R I E
DE
T A P O N N A T
1 6 1 1 0



Tél. 05 45 62 04 91
Fax 05 45 62 29 70

CDC LA ROCHEFOUCAULD PORTE DU PERIGORD
Monsieur Le Président Jean-Marc BROUILLET
2 rue des Vieilles Ecoles
16220 MONTBRON

Objet : Sollicitation pour prescrire la modification simplifiée du PLU

Monsieur Le Président,

En référence aux articles 10 et 11 du règlement du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Taponnat-Fleurignac, j'ai l'honneur de solliciter vos services afin de prescrire la modification simplifiée de notre PLU.

En effet, il y a lieu de déroger à ces règles pour permettre la poursuite du dossier d'aire de services sur notre territoire, cette procédure s'avère indispensable pour l'aboutissement de ce projet.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie de croire, Monsieur Le Président, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Serge JACOB-JUN